





## Contenu:

L'État fédéral suisse est généralement considéré comme une réussite, car il permet de faire coexister harmonieusement l'unité et la diversité. Mais dans le même temps, cette structure fédérale se révèle exigeante et peut même véhiculer une image négative, cet « esprit de clocher » qu'on appelle en allemand « Kantönligeist ». Pour que le fédéralisme prospère, il convient de lui accorder toute l'attention et les soins qu'il mérite.

Comment les compétences sont-elles réparties dans certains domaines spécifiques ? Qui doit prendre en charge les coûts liés aux tâches de l'État ? Quelles sont les possibilités de coopération, aussi bien verticale qu'horizontale ? Le séminaire veut aborder de telles questions, et bien d'autres encore. Des conférences, des travaux de groupe et des discussions permettront d'éclairer les fondements du fédéralisme suisse pour ensuite approfondir l'examen de thèmes sélectionnés.

## **Objectifs:**

Les participantes et les participants auront l'occasion d'améliorer leurs connaissances des caractéristiques et du fonctionnement du fédéralisme suisse, depuis ses racines historiques jusqu'à leurs avatars juridiques. Ils découvriront les principes constitutionnels régissant notre pays et discuteront de leur application dans la pratique. Au surplus, les participantes et les participants aborderont les tensions existantes entre la politique et l'État de droit, et ils pourront aiguiser leur sensibilité aux défis de l'heure tout en réfléchissant aux solutions qui pourraient leur être apportées.

## Public-cible:

Ce séminaire s'adresse à toutes les personnes qui, engagées dans la politique active ou dans des domaines connexes, mais aussi dans les exécutifs au sens le plus large, sont confrontées à des questions fondamentales liées au fédéralisme. Cela touche notamment les membres d'autorités et les collaborateurs-trices des administrations fédérales, cantonales et communales, mais aussi les membres d'organes statutaires tripartites, intercantonaux ou intercommunaux, les politiciens et les politiciennes, les médias ainsi que toutes les personnes intéressées par les questions touchant l'Etat de droit et la politique de l'État.

## Langue du séminaire:

Le séminaire se déroule en français et en allemand, sans traduction. Une connaissance passive de la langue partenaire est dès lors indispensable.

Pour plus d'informations, consultez le site web : www.federalism.ch

Programme et inscriptions à partir de septembre 2024